Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:

Que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Crabtree sera, en 2011, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

M.R.C. de Joliette
632, de Lanaudière
Joliette, QC
J6E 3M7

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Joliette et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à CRABTREE **ce** 20 SEPTEMBRE **jour de l'année** 2010

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), PIERRE ROUSSEAU (Nom), SEC-TRÉSORIER (Titre) de la municipalité de CRABTREE, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20 SEPTEMBRE 2010, entre 10h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 septembre 2010